



Surveillance réglementaire des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant sur le site de Jonville - Valeurs des 12 derniers mois en date du 31/12/18

Fin des mesures le 31/12/2018 (Transfert vers la station fixe "Village-Neuf" en 2019)

Appareil de mesures : préleveur actif haut débit (Digitel)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 15549

Durée du prélèvement : 24 heures

Fréquence d'échantillonnage : 1 jour sur 6 jusqu'au 31/05 puis 1 jour sur 3

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Jonville en Woèvre (Dept.55)

Unité : ng/m³



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR*

Validation des données : les mesures 2018 ont été validées techniquement et environnementalement.

*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

ng/m3	Moyenne glissante des 12 derniers mois	Valeur cible année civile
B(a)P au 31/12/2018	0,3	1

Evolution des concentrations moyennes 24h en benzo(a)pyrène des 12 derniers mois
sur le site de Jonville

